

Affaire Patricia Wilson : son compagnon, Donald Marcus, crie son désespoir

Publié le 04/11/2014 à 07:39

Rodez (12)



Depuis , Patricia Wilson n'a donné aucun signe de vie./Photo DDM, reproduction



Plus de deux ans après la disparition de Patricia Wilson, éreinté et exaspéré, son compagnon Donald Marcus espère toujours retrouver son corps et cherche à comprendre.

La lassitude se lit sur un visage rongé par la douleur. Il parle peu. À mots comptés, pesés et entrecoupés de silences bien plus longs que certaines parenthèses. Son regard se perd ailleurs. Aussi loin que cet horizon souriant, où le bonheur de partager la vie de Patricia arrivait à lui faire oublier la gangrène de la maladie dégénérative qui le handicape chaque jour un peu plus.

Donald Marcus ne cherche aucune compassion. Il se contente de murmurer sa solitude depuis qu'en cette mi-août 2012, celle qu'il aimait éperdument a disparu. «Disparue, mais pas partie et ni décédée car il n'y a pas de corps», lâche-t-il avec un regard d'incompréhension sur ces mots de langue française, dont il avoue avoir bien du mal à saisir toutes les subtilités. Qui plus est lorsque les notions de droit s'en mêlent.

Faire son deuil

Depuis son retour en France, il vit aux «Landes-Basses», entre Vabre-Tizac et Saint-Salvadou, qu'ils avaient acquise à deux. Dans cette maison devenue celle de l'horreur, où le drame s'est noué en ce chaud été 2012. Lui continue de chercher à comprendre comment et pourquoi la mort a fauché sa compagne. Il veut surtout savoir où se trouve la dépouille de Patricia. La retrouver pour aussi faire son deuil. Sur les faits, le doute ne l'effleure pas. «C'est Cayrou le coupable», tranche-t-il*. Le jardinier amant de Patricia Wilson que lui n'a, encore, jamais croisé. Étayant ses vérités, il pointe ce qui a ses yeux constitue les contradictions des différentes déclarations du suspect, toujours incarcéré en détention préventive à la maison d'arrêt d'Albi. «Il a menti aux gendarmes comme à la justice, a changé plusieurs fois de version et je suis sûr qu'il en changera encore», tranche Donald Marcus qui voit dans la lettre ouverte adressée à la ministre de la Justice une forme de diversion. Comme d'ailleurs lorsque Jean-Louis Cayrou évoque la présence d'un C15 circulant dans l'allée des «Landes Basses», le soir du drame. «Il a choisi le modèle de véhicule le plus répandu dans la campagne aveyronnaise, comme le Smith en Angleterre...», tranche-t-il très dubitatif.

Fatigué, épuisé même, rongé et miné aussi, il dit ressentir l'impression de se taper sans cesse la tête contre les murs. Des murs de silence et de solitude, car hormis quelques amis britanniques vers qui il sait pouvoir se tourner, le néant de l'absence prédomine. Peu de famille, pas d'enfants, le poids d'un procès à venir à porter seul.

Le regard de Donald Marcus se perd à nouveau vers un horizon vide.

*Toute personne mise en examen bénéficie de la présomption d'innocence.

L'instruction est presque bouclée

Hormis un coup de théâtre, peu probable, comme la découverte du corps de Patricia Wilson, Donald Marcus, un peu perdu dans le dédale législatif français, dit ne plus attendre grand-chose de l'instruction du dossier qui s'achève. Le 15 novembre prochain, son avocate Me Péchevis ira, comme le veut la procédure, devant le tribunal de grande instance de Montpellier, pour confirmer qu'en dépit de l'absence de corps, la partie civile considère que Patricia Wilson est décédée. Cinq jours plus tard, le 20 novembre, ce sera au tour de Donald Marcus d'y être auditionné pour confirmer, justement, sa constitution de partie civile.

L'instruction sera alors quasiment bouclée. Et d'ici la fin de cette année, l'ordonnance de mise en accusation devrait être établie de manière formelle par les juges montpelliérains. Le jugement devant les assises de l'Aveyron, au tribunal de [Rodez](#), devant intervenir courant 2015, a priori en fin d'année.

Le chiffre : 20

novembre > Devant le tribunal de Montpellier, Donald Marcus confirmera sa constitution de partie civile. Un des ultimes actes avant la rédaction de l'ordonnance de mise en accusation attendue pour la fin de cette année.